

# SECTEUR VOLTAIRE-CORDELET



Le vaste quartier situé sous les remparts de la Cité Plantagenêt, de part sa situation en entrée de ville a été envahi par un trafic de transit dans les années 1960/70. La création de l'autoroute A11, puis de l'A28 et enfin des deux lignes de tramways desservant l'agglomération permettent aujourd'hui de repenser le fonctionnement trop routier de ce secteur baptisé « Voltaire-Cordelet ». Le Mans Métropole a donc redéfini le plan de circulation des principales rues de ce quartier. La maîtrise d'œuvre de ces aménagements a été confiée à l'Agence L'Anton par un accord cadre.

A travers ce projet, la Maîtrise d'Ouvrage a affiché sa volonté d'innover en matière de co-élaboration active du projet avec les habitants et les usagers. Un expert en concertation a été nommé pour mener à bien cette mission aux côtés de l'Agence L'Anton. Le schéma théorique de l'élaboration d'un projet basé sur trois piliers est ici mis en place. Ce schéma associe Maîtrise d'Ouvrage, Maîtrise d'Œuvre, et Maîtrise d'Usage. Cette dernière ne consistant pas à maîtriser les usagers, mais à associer riverains, gestionnaires, commerçants et utilisateurs des espaces.

Les premières études et la concertation se sont déroulées en 2018 dans le cadre d'un premier marché subséquent de l'accord cadre. Un second marché de maîtrise d'œuvre a commencé en 2019 pour un objectif de travaux dès 2020 et un montant de 5,3M€HT.

Urbanisé à la fin du XIXème et au début du XXème siècle, ce secteur constitué principalement de « mancelles » (maisons ainsi dénommées et typiques des faubourgs manceaux) présente l'image d'une ville dense et peu élevée. La valeur sociale de ces espaces, leur proximité au centre ville historique la vitalité commerçante du quartier méritent une mise en valeur. Le projet consiste à créer un espace public convivial, lieu de rencontres, de promenades, d'échanges en s'appuyant sur l'aspect patrimonial du site. L'installation de circulations douces et l'intégration des transports en commun, la prise en compte des manifestations et des usages temporaires (parade de « Le Mans fait son cirque », Floravril etc.), le renforcement de la place de la nature en ville et la réorganisation des stationnements nécessaires aux riverains et aux usages des commerces métamorphosera l'image de ces quartiers. Les rues et places seront réaménagées selon un phasage et des ambiances largement concertées. Le projet sera accompagné par un Comité Consultatif de Suivi matérialisant la « Maitrise d'Usage », et associant gestionnaires et usagers.



Place G. Bouttié



Avenue Rhin et Danube\_Section courante



Ateliers de concertations